COMITÉ DIRECTEUR

CD – PV DE LA RÉUNION N°2-2021

27 mars 2021
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Membres élus Comité Directeur présents : Bernard Allonneau, Johan Augeron, Nadia Bali-Abdou, Anne-Marie Bellan, Patrick Bergeaud, Grégory Bottier, Christian Charpentier, Quentin Dubus, Nicole Duclos, Éric Fradin, Marilyn Georgel, Marie-Anne Gorichon-Dias, Thiery Grandemange, Valérie Henkes (puis pouvoir à Marilyn Georgel), Françoise Jeante (puis pouvoir à Joël Jollit), Joël Jollit, Thibault Menanteau, Gérard Perrier, Ernest Prinzivalli, Nathalie Richard, Jean-Pierre Rouquier, Didier Rousset, Bernard Saintemarie, Pierre-Yves Viallard, Martine Watrice

Membres élus Comité Directeur excusés : Yoann Cabirol (pouvoir à Pierre-Yves Viallard), Philippe Commère (pouvoir à Bernard Allonneau), Gérard Pajot (pouvoir à Marie-Anne Gorichon-Dias), Émilie Roux, (pouvoir à René Meyer), Martine Prévost

30 votants ou représentés, quorum atteint

Membres de droit présents, voix consultatives : Alain Gouguet (CDA 17), Yves Orlianges (CDA 23), Alain Tauzin (CDA 40)

Membres de droit excusés : Lionel Brusquand (CDA 24), Alain Devaux (CDA 86)

Invités présents, voix consultatives : Alain Rinjonneau (CRCR), Martine Dusart (CRAM)

Invité excusé : Isidore Garcia (CHSA)

CTS/CTR et Directeur sportif présents : Frédéric Taillard, Michaël Bournazeix

CTS/CTR excusés : Fabien Lambolez, Bernard Mossant, Thierry Vigneron

Secrétaire de séance : Martine Watrice

Début de la séance (18h) ; Fin de la séance (20h)

1/ INTERVENTION DU PRÉSIDENT

René Meyer salue tous les présents.

Nous nous retrouvons une nouvelle fois en visioconférence. Nous avons choisi 18h, comme pour l'Assemblée Générale du 24 avril, pour permettre aux uns et aux autres de participer aux différents événements organisés dans nos clubs (entrainements contrôlés, animations diverses, etc.). Nous aurions préféré organiser l'AG en présentiel, en la couplant le matin avec des ateliers thématiques permettant de nous retrouver. Les contraintes actuelles entraînées par la situation sanitaire liée au Covid-19 ne nous le permettent pas. Face à la résignation ambiante, nous devons faire preuve de volontarisme et d'adaptabilité, dans le respect bien sûr des contraintes sanitaires.

2/ CALENDRIER LANA

Voir ci-joint.

Depuis 4 mois les commissions se sont réunies et avancent bien.

Afin que ces réunions soient moins longues, le Président suggère que les membres les préparent auparavant.

Yoann Cabirol fera une réunion CSO la semaine prochaine après qu'ait eu lieu la CSO plénière le 3 avril (en fonction des annonces du gouvernement).

Mise en place d'un Comité de pilotage tous les jeudis matin avec les membres du bureau.

3/ VALIDATION PRÉSIDENT CRR (VOTE)

L'élection de Alain Rinjonneau est validée à l'unanimité.

4/ VALIDATION DES MEMBRES DE LA CRAFS (VOTE)

Membres pour cette commission : Estelle Cartry, Martine Faure, Sylvie Cointe

Proposition validée à l'unanimité.

5/ VALIDATION DES MEMBRES DE LA CRED (VOTE)

Membres pour cette commission : Grégory Bottier, Emmanuelle Cessenat, Nicole Duclos et Bernard Allonneau

Cette commission est validée. Grégory Bottier en est le référent.

Frédéric Taillard demande si cette commission peut mettre en place la formation « Éthique et Déontologie ». Grégory Bottier répond par l'affirmative.

Joël Jollit et Yves Orlianges vont valider les membres dans l'OFA en qualité de formateurs.

Nicole Duclos et Nathalie Richard ont déjà suivi la formation en CDOS et vont diffuser les documents à Grégory.

L'association « Les Colosses aux Pieds d'Argile » peut intervenir également, la LANA a un référent dans cette association.

6/ MODIFICATION DES STATUTS (ARTICLE 35) (VOTE)

Le CD vote à l'unanimité les propositions faites dans la fiche « Modifications statutaires LANA » *(en annexe*). Ces propositions visent à actualiser les sigles et noms de certaines commissions en conformité avec les textes fédéraux.

La Présidente de la CSR Nadia Bali-Abdou demande à ce que les statuts soient modifiés afin que la secrétaire générale adjointe et le trésorier adjoint soient des membres de droit au même titre que la secrétaire générale et le trésorier.

Le Président René Meyer indique que "pour permettre les participations de la Secrétaire générale adjointe et du Trésorier général adjoint aux réunions des commissions, il n'est pas nécessaire de modifier le Règlement Intérieur. Des notes de service ont le rôle de préciser et compléter dans leur application les statuts et le Règlement Intérieur. Nous ajouterons dans l'article 4-2 des Directives de fonctionnement des commissions, à la liste des membres de droit, la Secrétaire générale adjointe et le Trésorier général adjoint."

7/ APPROBATION DES COMPTES 2020 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT - QUITUS

Les documents présentés seront mis sur le site LANA pour information avant l'Assemblée Générale.

René Meyer constate que durant la période de COVID, il y a équilibre entre les charges et les recettes, les baisses d'activité ayant compensé les pertes de cotisation.

Le cabinet PARTEXIA (expertise comptable) a validé les comptes.

Le Comité Directeur donne quitus au Trésorier pour l'affectation du résultat au report à nouveau.

8/ COTISATIONS LIGUE 2021 (CLUBS ET INDIVIDUELLE) (VOTE)

Proposition d'aucun changement des cotisations Ligue pour la saison prochaine.

Vote positif à l'unanimité.

9/ CIRCULAIRE FINANCIÈRE 2021 (VOTE)

Voir ci-joint et sur le site LANA.

a) Indemnité du jury

Proposition de 10 € pour les assistants, 15 € pour les régionaux et 20 € pour les fédéraux.

(Coût sur une année normale, environ 21 000€)

Alain Gouguet n'est pas d'accord sur cette proposition.

Marie Anne Gorichon-Dias explique que la COT n'est pas d'accord pour une indemnisation aux assistants par la Ligue, que ce serait aux Comités de prendre en charge cette indemnité.

Marilyn Georgel et Johan Augeron s'expriment sur le fait que sans les assistants les compétitions ne peuvent pas avoir lieu, que les assistants seront les fédéraux de demain, qu'il faut miser sur l'avenir. Il faut les convaincre de continuer leur formation et de

ce fait avoir une reconnaissance envers eux.

René Meyer explique qu'un chiffrage a été fait par les trésoriers pour la demande de passer les régionaux à 20 € et les fédéraux à 30 € mais que la somme totale est trop élevée (environ 29 000 €).

b) Chapitre sur les cross = supprimé

En raison de la suppression de tours qualificatifs en cross, il n'est pas budgétisé cette année d'aides aux déplacements.

Un tour régional devrait être organisé par les Ligues fin octobre, début novembre.

Pascal Brosseau demande à ce qu'il y ait un appel à candidature sans tarder pour voir si les candidats de 2020 pour les zones Nord et Sud sont parties prenantes.

Joel Jollit se charge de faire cette demande auprès des clubs candidats l'an dernier et/ou faire un appel à candidature.

Le championnat de France de cross étant programmé les 13 et 14 novembre 2021 à Montauban, la date retenue pourrait être le 24 octobre 2021.

c) Procédure de règlement des frais de déplacement

Christian Charpentier fait rajouter « présidents de commissions » au chapitre suivant :

« Les notes de frais, établies sur le formulaire type LANA, sont à adresser impérativement dans un délai de trente jours aux responsables ci-après désignés pour approbation :

- Pour les élus et présidents de commissions : validation par la Secrétaire Générale. »

La circulaire financière est soumise au vote :

- Contre : 4
- Abstention : 0
- Pour : 26

La circulaire financière est adoptée.

10/ BUDGET 2021 (VOTE)

L'année 2021 sera, comme l'année 2020, impactée par le COVID. La dernière référence d'une année pleine est 2019.

Éric Fradin explique que le total des demandes faites par l'ensemble des commissions dépassait de 130 000 € les ressources escomptées. Nous enregistrons dans les recettes une baisse de cotisation.

Les trésoriers ont travaillé sur les propositions de chaque commission afin de trouver des économies.

- Pour l'Athlé compétition, le dispositif d'aides aux sportifs de haut niveau a été élargi à des athlètes non listés qualifiés de « potentiels », comme nous nous y étions engagés.
- Les demandes de la CRJ ont été réduites pour se rapprocher du réel des années précédentes.
- Des économies sont programmées dans le fonctionnement des structures, principalement en raison des économies de déplacement liées au recours à la visioconférence, avec par ailleurs l'avantage de permettre la participation aux réunions à des représentants des 12 départements de la région.
- L'aide à l'emploi de l'Ex-Limousin a pour cette année été prorogée.
- Il n'y a plus de recettes Formation puisque celles-ci remontent à l'OFA.

Pascal Brosseau intervient en expliquant qu'à la rentrée, il devrait y avoir un impact sur l'année Covid. Son club a pris la décision de baisser la part club pour les renouvellements de licences afin de les remercier de leur fidélité malgré les annulations de compétitions. Il demande si les comités, ligues et la FFA vont baisser leurs cotisations. Comme vu précédemment pour la LANA, la réponse est non. Joël Jollit mentionne que pour la FFA, la réponse est négative.

Christian Charpentier indique que la FFA a perdu 20 % de licenciés cette saison et que le bénéfice de 2020 est reporté en 2021.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

René Meyer souhaite qu'un document soit envoyé par les trésoriers à chaque Président de commission avec un argumentaire sur les choix qui ont été faits.

11/ PERSPECTIVES SPORTIVES

Yoann Cabirol convoquera rapidement la CSO.

Ce matin un article émanant du Président de la FFA a été mis en ligne sur le site fédéral :

L'organisation d'animations avec prises de performances.

La Fédération Française d'Athlétisme a obtenu l'autorisation d'organiser, à destination de l'ensemble des catégories, des animations avec prises de performances officielles et homologables. Ces animations resteront internes à chaque club, sur le modèle des Défi Athlé développés par la direction technique nationale. Le format retenu sera celui des meetings flash, déjà expérimentés lors de la saison estivale 2020, avec une durée et un nombre d'épreuves limitées pour éviter un brassage de population trop important. Les performances devront être enregistrées par des officiels pour être homologuées. « On va laisser beaucoup de latitude à nos acteurs locaux pour organiser cette reprise d'activité vers la confrontation. »

Des informations complémentaires seront données la semaine prochaine par la FFA.

Nadia Bali-Abdou précise que ces organisations nécessiteront un budget avec la location d'un chrono électrique au Comité de Gironde.

Didier Rousset précise que tous les clubs n'ont pas de chrono électrique et que cela va être compliqué.

12/ QUESTIONS DIVERSES

Nadia Bali-Abdou informe qu'elle a fait une simulation de vote par Balotilo et que pour 1 club apparait 1 vote mais pas le nombre de voix comme demandé dans nos statuts.

Balotilo donne un numéro à chaque club pour l'élection. Il faudrait qu'une personne connaisse le numéro de chaque club afin d'attribuer le nombre de voix correspondant avec un devoir de réserve.

Certains membres du CD n'étant pas d'accord, Nadia va se mettre en rapport avec les juristes de la FFA afin de savoir si la charte de confidentialité suffirait ou pas ou s'il faut se diriger vers un autre logiciel de vote.

Françoise Jeante
Secrétaire Générale

RÉCAPITULATIF ET PROGRAMME DES RÉUNIONS

maj. au 13 mars 2021

date	structure	thèmes	participants (hors AG/CD/BE/Commissions)
Novembre			
14	Assemblée Générale LANA		
	Comité Directeur LANA		
21	Conseil Territorial		
26	Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé		
	Commission Régionale de Marche		
28	Comité Régional Olympique et Sportif N-A	Réunion Présidents de Ligue : aides de la région & Conférence Régionale des Sports	René Meyer
30	Bureau Exécutif LANA		
Décembre			
1	Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires	Dispositif club de l'excellence dans le cadre du Plan de Performance Fédéral	René Meyer
2	CoSMos	Assemblée Générale	Françoise Jeante
3	AIST 87 Association Interprofessionnelle pour la Santé au Travail	Atelier de prévention : le document unique + focus Covid-19	Françoise Jeante
	Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé		
4	CTS-Cadre-Élus		
5	AG FFA		
9	Commission Communication & Partenariats		
	Commission Sportive d'Organisation Régionale		
12	Commission Régionale Running		
15	Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé		
17	Comité Social et Économique LANA	Rencontre bimensuelle avec Véronique Ferrier	René Meyer
	Bureau Exécutif LANA		
18	Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut-Niveau		
23	Groupe de travail cross		
Janvier			
4	Région N-A : Pauline Viault	Convention d'objectifs 2020 et 2021	René Meyer, Eric Fradin, Jean-Pierre Rouquier
6	Cabinet Partexia : Jean-Bernard Viste	Examen exercice 2020	René Meyer, Eric Fradin, Jean-Pierre Rouquier
	HCA Experts : Patrice Hiriberry		
	Cérémonie des vœux de la région Nouvelle-Aquitaine		René Meyer
7	Commission Régionale de Marche	Présentation des challenges Marche	
9	Comité Directeur LANA		
11	Groupe de travail cross		
12	Commission Régionale des Finances		
	Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé		
13	Commission Communication & Partenariats		
	Commission Régionale des Jeunes		
15	Commission Régionale de l'Athlétisme Masters		
17	CDA 64	Assemblée Générale	René Meyer, Martine Watrice
21	Ligue Athlétisme Auvergne Rhone-Alpes	Webinaire évasion athlé : Tourisme sportif	
23	Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires		René Meyer
26	Commission des Officiels Techniques		
28	Cabinet Partexia	Logiciel comptabilité	Eric Fradin, Jean-Pierre Rouquier
28	Comité Régional Olympique et Sportif N-A	Réunion Présidents de Ligue : en présence de la DRAJES N-A	René Meyer
Février			
2	Comité Social et Économique LANA	Rencontre bimensuelle avec Véronique Ferrier	René Meyer
3	CREPS de Poitiers	Inauguration halle	Joël Jollit
4	Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut-Niveau		
	Conseil Départemental de Haute-Vienne	Réunion projet salle	René Meyer, Christian Charpentier, Michaël Bournazeix
6	CDA 16	Assemblée Générale	René Meyer, Françoise Jeante
16	Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires		René Meyer
17	Commission Régionale des Jeunes		
22	AssoConnect	Présentation en ligne mon asso facile	
23	Commission Régionale des Finances		
25	Conseil Territorial		
Mars			
3	Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires		René Meyer
4	Commission Régionale de Marche		
9	Cabinet Partexia : Jean-Bernard Viste	Réunion	René Meyer, Eric Fradin, Jean-Pierre Rouquier
	Conseil Départemental de Haute-Vienne	Réunion projet salle	Christian Charpentier, Michaël Bournazeix
	Commission Régionale de l'Athlétisme Sport Santé		
11	Bureau Exécutif LANA		
	Ligue Athlétisme Auvergne Rhone-Alpes	Webinaire : Cap Form Senior	Françoise Jeante
	ADEM	Projet collège athlètes	René Meyer
13	Commission Régionale Running		
	CDA 19	Assemblée Générale	
15	Réunion de travail	Fonctionnement des structures	
17	Commission Communication & Partenariats		
18	Comité Régional Éthique et Déontologie		
	Bureau Exécutif LANA		
19	CDA 33	Assemblée Générale	
20	Comité Régional Olympique et Sportif N-A	Assemblée Générale	René Meyer, Martine Watrice
24	Haut-Niveau	Présentation aux clubs concernés des aides individuelles	
25	AIST 87 Association Interprofessionnelle pour la Santé au Travail	Encadrement et télétravail, assurer l'accompagnement de ses salariés	Françoise Jeante
27	Comité Directeur LANA		
29	Commission Régionale des Jeunes		
Avril			
6	Comité Social et Économique LANA	Rencontre bimensuelle avec Véronique Ferrier	René Meyer
24	LANA Assemblée Générale		
Mai			
18	Commission Régionale de l'Athlétisme Forme Santé		
Juin			
2	Réunion des salariés	Rencontre biannuelle	Bureau Exécutif
18-19	FFA Assemblée Générale	*à Mulhouse si la situation sanitaire le permet*	

CIRCULAIRE

Document finalisé par le BE du 11 mars 2021

1- CIRCULAIRE FINANCIÈRE 2020-2021

Votée en comité directeur du 27/03/2021

A- FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Pour tout remboursement, préciser l'objet de la mission (convocation ou lettre de mission), utiliser le formulaire LANA et joindre obligatoirement les documents originaux (billets SNCF, tickets de péages, notes d'hôtels et de restaurants).

A-1. Transport

Frais kilométriques : 0,26 €/km sans limitation de kilométrage sur la base de calcul du site MAPPY « le plus rapide avec péages ».

Véhicules de location : remboursement du montant de la facture + péages + carburant, sur accord du Président.

SNCF : billets 2ème classe pour leur montant + frais de parking plafonnés à 70 €

A-2. Hébergement et restauration

Hôtel + petit-déjeuner : frais réels limités à 70 € par nuitée

Restauration : 16 € par repas ou 32 € par jour si deux repas

Procédure de règlement des frais de déplacements

Les notes de frais, établies sur le formulaire type LANA, sont à adresser impérativement dans un délai de trente jours aux responsables ci-après désignés pour approbation.

- Pour les membres des commissions : validation par le/la président(e) de commission
- Pour les élus et les présidents de commissions : validation par la Secrétaire Générale ou la Secrétaire Générale adjointe
- Pour les cadres techniques : validation par le Président
- Pour les membres de l'ETR : validation par la Secrétaire Générale
- Pour les membres du personnel : validation par la Secrétaire Générale quel que soit le site

Les notes de frais validées doivent être impérativement transmises au secrétariat du siège de la Ligue (Talence) pour enregistrement et suivi, au plus tard deux mois après l'évènement.

Les notes de frais relatives à un exercice civil doivent être transmises avant le 15 janvier de l'exercice suivant. À DÉFAUT, LA DEMANDE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Les notes de frais arrivant directement au service comptable ou au trésorier sans passer par le responsable de la validation ni par le secrétariat ne seront pas traitées.

Dès lors qu'une facture de restauration est fournie, elle devra comporter à son dos la liste des personnes qui ont participé au repas.

En cas de covoiturage, la liste des personnes devra être transmise.

La colonne Description/Objet devra être renseignée de manière à savoir à quoi correspond la demande.

B- INDEMNISATION DES JURYS

Base indemnitaire de 10 € pour les assistants (ex départementaux), 15 € pour les régionaux et 20 € pour les fédéraux.

Les jeunes juges, en fonction de leur assiduité, recevront une récompense (par ex. carte cadeaux) lors d'une cérémonie de récompenses.

Cette indemnité étant réduite de 50 % pour les compétitions programmées sur une ½ journée.

Chaque juge recevra un formulaire sur lequel figureront les compétitions où sa présence a été enregistrée, qu'il devra retourner au service comptable après l'avoir complété en ce qui concerne la demande ou non de paiement de son indemnité.

C- AIDE À L'ORGANISATION

Forfait restauration pour les championnats LANA (Interclubs compris) par juge présent, sur facturation à la Ligue du club organisateur ou du Comité Départemental en charge de la buvette.

Pique-nique (2 sandwiches, 1 dessert, 1 boisson, 1 café) : 4 €

Repas complet (1 entrée, 1 plat, 1 dessert, 1 boisson, 1 café) : 7 €

D- POSTE DE SECOURS ET PERSONNEL MÉDICAL

Prise en charge des coûts sur devis accepté par la LANA pour les « cross » (¼ et ½ finales).

Pour les compétitions « piste », la présence de secouristes n'est pas nécessaire.

E- FORMATIONS

Aucune prise en charge des frais de déplacement pour les formations par la LANA.

Exception pour les formations de formateurs : les frais de déplacements sont pris en charge dans la limite de l'article A-1 et les frais d'hébergement et de restauration dans la limite de l'article A-2.

F- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Pénalités : 50 € + 1 € par licencié du club pour absence ou non-représentation

G- INDEMNITÉS ENCADREMENT PRESTATION ATHLÉ SANTÉ

- Salarié mis à disposition par un Club ou Comité : coût salarial
- Salarié mis à disposition par un regroupement employeur : tarif horaire classe 4 de la CCNS

H- INDEMNITÉS ENCADREMENT DE STAGE

Paiement de 3 heures 30 de salaire au tarif classe 4 de la CCNS par ½ journée pour les titulaires d'une carte professionnelle.

Paiement de 3 heures 30 de salaire au tarif classe 1 de la CCNS par ½ journée pour les non titulaires d'une carte professionnelle si fourniture d'un extrait de casier judiciaire.

En l'absence de carte pro et d'extrait de casier judiciaire, il ne sera pas possible d'encadrer un stage sportif.

I- ABSENCE D'OFFICIELS CHAMPIONNATS RÉGIONAUX (SALLE ET PISTE) HORS INTERCLUBS

Un quota de juges en fonction du nombre d'athlètes engagés doit être respecté. Le quota sera mentionné dans les différents carnets des compétitions.

En cas de non-respect, une pénalité de 50 € par officiel manquant sera appliquée.

Ce quota de juges et pénalités ne s'appliquera pas si un autre système de constitution anticipée des jurys est mis en place.

J- ABSENCE D'ATHLÈTE ENGAGÉ PAR LE CLUB

En cas d'absence d'un athlète engagé (sous réserve de fourniture à la CSO Régionale d'un certificat médical dans les huit jours suivants la date de la compétition), une pénalité de 20 € par athlète et par épreuve sera appliquée.

K- ENGAGEMENT SUR PLACE D'ATHLÈTE QUALIFIÉ MAIS NON CONFIRMÉ PAR SON CLUB

Dans ce cas, une pénalité de 30 € par athlète sera appliquée.

L- ENGAGEMENT ATHLÈTE HORS LIGUE ET HORS CNE

Dans ce cas un droit d'inscription de 10 € par athlète sera demandé, l'engagement devant préalablement être accepté par la CSOR.

M- INSCRIPTION ATHLÈTE EN STRUCTURE CRE CNE PE

- SITES DE POITIERS ET TALENCE

STRUCTURE	Athlète LANA	Athlète hors LANA
CRE	150,00 €	300,00 €
CNE	300,00 €	800,00 €
PE	300,00 €	800,00 €

- SITE DE LIMOGES

STRUCTURE	Athlète LANA	Athlète hors LANA
CRE	75,00 €	150,00 €
CNE	150,00 €	800,00 €
PE	150,00 €	800,00 €